

MDPA : DEMARRAGE DES TRAVAUX DE BARRAGES

Les MDPA ont engagé les travaux prescrits par l'arrêté préfectoral du 28 janvier 2022. Ces travaux, **sans compromettre la réversibilité potentielle du stockage des déchets** situés dans les blocs 11, 12, 13, 14, 21, 22, 23, 24 et 25, sont réalisés dans l'attente de la décision qui statuera sur la demande d'autorisation relative au stockage des déchets pour une durée illimitée.

Les premiers travaux de construction du barrage numéro 1 par béton projeté commenceront ce mardi 10 mai 2022.

Après une période de préparation, d'essais et de validation des procédures, des matériaux et matériels, **la réalisation de ce premier ouvrage est engagée et se poursuivra durant les six prochains mois selon le planning actuellement établi.**

Chaque barrage est constitué de plusieurs segments en béton et en sel, remplissant toute la largeur de la galerie à fermer (galerie simple ou double suivant le cas), et totalisant une longueur d'un peu plus de cinquante mètres.

Le chantier du barrage numéro 2 est conduit simultanément.

Les travaux de construction de ce chantier pionnier, situés à 550m de profondeur, sont confiés à l'entreprise Bouygues travaux publics régions France, sous la maîtrise d'œuvre d'Ingérop.

En parallèle des travaux de fermeture du stockage et d'entretien de la mine, **les MDPA avec le bureau d'étude ANTEA rédigent le dossier leur permettant de régulariser la situation administrative du stockage souterrain en couches géologiques profondes, de produits dangereux, non radioactifs pour une durée illimitée** sur le territoire de la commune de Wittelsheim.



>Travaux préparatoires miniers du barrage 1